

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle

École de la Chaumière

Mercredi 30 août 2023, à 19 h

Gymnase de l'école de la Chaumière

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil d'établissement (CE), M^{me} Jennifer Laroche, souhaite la bienvenue à tous, remercie tout le monde pour leur présence et procède à l'ouverture de la séance.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire

M^{me} Carolyne Jacques, directrice adjointe, est désignée pour agir en tant que secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposé par : Miléna Balzano

Appuyé par : Sonia Poirier-Godin

Adopté

4. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élections

Pour procéder aux élections pour les postes du conseil d'établissement, M^{me} Jennifer Laroche propose Mme Carolyne Jacques comme président d'élections.

5. Élections (3 postes en tout)

Mme Julie Bélanger explique à l'assemblée le mandat des membres du CE, le nombre de réunions (6 rencontres dans l'année) et l'heure de ces dernières (18 h 30 à 20 h30). Aussi, elle présente les membres du personnel école du conseil d'établissement 2023-2024. Mme Jennifer Mercier poursuivra son mandat au CE pour la prochaine année scolaire.

Nous avons 2 mandats de 1 an et un mandat de deux ans à offrir ainsi qu'un mandat de 2 ans de candidat substitut.

a. Deux postes au conseil d'établissement (mandat d'un an)

-

b. Un poste au conseil d'établissement (mandat de deux ans)

**c. Un poste de substitut au conseil d'établissement
(mandat de deux ans)**

Mme Isabelle Moreau propose de nommer toutes les candidatures et de faire le choix des postes ensuite. Mme Godin-Poirier propose d'occuper le poste de mandat de deux ans et de libérer son poste pour un mandat d'un an.

Première nomination : Isabelle Moreau

Deuxième nomination : Barbara Lépine

Troisième nomination : Myriam Gill

Quatrième nomination : Aïssata Tamboura

Cinquième nomination : Sonia Poirier-Godin

Sixième nomination : Myrielle Tessier

Les trois personnes élues pour un mandat d'un an sont:

- M^{me} Isabelle Moreau
- M^{me} Myriam Gill
- Mme Myrielle Tessier

La personne élue pour un mandat de deux ans est:

- M^{me} Sonia Poirier-Godin

Mme Barbara Lépine accepte d'être nommée au poste de substitut.

Destruction des bulletins de vote

Proposé par M^{me} Isabelle Moreau

Appuyé par M^{me} Miléna Balzano

6. Élection au poste de représentant au comité de parents et d'un substitut

Parmi les membres du CE, une personne doit également siéger au comité de parents. C'est M^{me} Sonia Poirier-Godin qui sera notre représentante et le substitut sera M^{me} Myrielle Tessier.

Proposé par M^{me} Isabelle Moreau

Secondé M^{me} Jennifer Mercier

7. Date de la première réunion du conseil d'établissement 2023-2024

La première réunion du conseil d'établissement aura lieu le lundi 26 septembre prochain, à 18h30 à l'école de La Chaumière.

8. Formation d'un OPP

Mme Jennifer Mercier propose la formation d'un OPP.
Myrielle Tessier seconde la formation d'un OPP.

9. Clôture de l'assemblée générale

La séance est levée à 19h54
Proposé par M^{me} Isabelle Moreau
Secondé par M^{me} Barbara Lépine